

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS-VERBAL**

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 6 juillet 2015, à 20 h à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents les membres du Conseil : Micheline Darveau, Lauréanne Dion, Michel Gagné, Gaston Beaucage, Natasha Bouchard St-Amant et Dominique Labbé sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

Est présent également, le directeur général/secrétaire-trésorier Marco Langlois.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2015;
3. Suivi du procès-verbal;
4. Correspondance;
5. Adoption des dépenses;
6. Demande d'aide financière;
  - a) Fabrique sainte-Trinité d'Orléans;
  - b) Fondation de la Chocolaterie de l'Île d'Orléans
7. Résolution – Nomination vérificateurs externes;
8. Résolution – Sécurité civile;
9. Varia
  - a) M.R.C.;
  - b) Rapports des activités des élus;
10. Période de questions;
11. Levée de la séance.

**Ouverture de la séance**

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

**015-055**

**Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Micheline Darveau appuyée par Gaston Beaucage.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**015-056**

**Item 2 Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2015**

L'adoption du procès-verbal est proposée par Dominique Labbé appuyée par Gaston Beaucage.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

**Item 3 Suivi du procès-verbal**

**Item 4 Correspondance**

**015-057**

**Item 5 Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes**

Les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la liste des comptes soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier. Cette liste indique la somme de : 89 814,40 \$ en comptes payés et la somme de : 58 178,36 \$ en comptes à payer le tout pour un total de : 147 992,76 \$.

Il est proposé par Gaston Beaucage appuyé par Natasha Bouchard St-Amant, que les dépenses figurant à cette liste soient adoptées et que le paiement des comptes soit autorisé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

**Item 6 Demande d'aide financière**

**015-058**

**a) Fabrique de Sainte-Trinité-d'Orléans – Tournoi de golf du 7 août 2015**

Il est proposé par Micheline Darveau, appuyé par Lauréanne Dion de contribuer à la Fabrique Sainte-Trinité-d'Orléans par l'achat d'un quatuor pour le tournoi de golf annuel de la communauté chrétienne de Saint-Jean d'Orléans le vendredi 7 août 2015, le tout pour la somme de 500 \$.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

015-059

**b) Fondation de la Chocolaterie de l'Île d'Orléans - Tournoi de golf du 21 août 2015**

Il est proposé par Lauréanne Dion, appuyé par Michel Gagné de contribuer à la « Fondation de la Chocolaterie de l'Île d'Orléans » par l'achat de quatre forfaits golf et souper pour son tournoi de golf annuel le vendredi 21 août 2015, le tout pour la somme de 540 \$.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

015-060

**Item 7 Résolution – Nomination vérificateurs externes**

**Attendu que** le conseil municipal a choisi de lancer un appel d'offres sur invitation pour la nomination d'un vérificateur externe chargé de l'audit des livres de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;

**Attendu que** pour donner ce contrat, la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a, en respect de sa Politique de gestion contractuelle, invité les firmes suivantes à lui soumettre des offres;

- Beudet Fontaine CPA s.a
- Mallette S.E.N.C.R.L.
- Raymond Chabot Grant Thornton
- S. Lavoie CPA INC.

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a reçu les offres suivantes pour un mandat de trois ans pour la vérification externe :

- |                                 |           |
|---------------------------------|-----------|
| - Beudet Fontaine CPA s.a       | 23 000 \$ |
| - Mallette S.E.N.C.R.L.         | 30 000 \$ |
| - Raymond Chabot Grant Thornton | 40 500 \$ |
| - S. Lavoie CPA INC.            | 26 994 \$ |

**En conséquence,** il est proposé, par Gaston Beaucage appuyé par Dominique Labbé

**Et**

**Il est résolu,**

**Que** le contrat pour la vérification externe de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans pour les exercices 2015, 2016 et 2017 soit octroyé à Beudet Fontaine CPA s.a. pour la somme de 23 000 \$ plus taxes;

**Que** dans les 30 jours de la présente un contrat soit signé et que Madame Lina Labbé, mairesse et Monsieur Marco Langlois directeur général/secrétaire-trésorier soient autorisé à le signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, après vérifications des différents registres gouvernementaux autorisant l'entreprise à contracter avec une municipalité.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**015-061**

Item 8 **Résolution – Sécurité civile**

**Attendu que** les municipalités de l'Île d'Orléans travaillent depuis quelques années à l'élaboration et à la mise à jour des leurs plans de mesures d'urgence;

**Attendu que** la MRC de l'Île d'Orléans a mis en place le Comité sur les mesures d'urgence qui a pour mandat la préparation d'un plan de mesure d'urgence régional;

**Attendu que** l'exercice de table en sécurité civile du 31 mars 2015 intitulé Gilligan et basé sur l'hypothèse d'une perte prolongée de l'usage du pont de l'Île a mis en évidence un besoin réel pour que soit élaboré un plan de mesure d'urgence régional pour la MRC de l'Île d'Orléans;

**Attendu qu'**un plan de mesures d'urgence régional doit être élaboré en complément des plans de mesures d'urgence locaux de chacune des municipalités de l'Île d'Orléans;

**Attendu que** pour s'assurer du succès de cette opération un plan d'action pour la planification avec échéances et responsables doit être établi et accepté par les six municipalités ainsi que par la MRC de l'Île d'Orléans;

**En conséquence,** il est proposé par Natasha Bouchard St-Amant appuyé par Gaston Beaucauge

Et

**Il est résolu**

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans s'engage à établir ou mettre à jour son plan de mesure d'urgence en tenant compte également de la situation d'une fermeture prolongée du pont de l'Île;

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans demande à la MRC de l'Île d'Orléans de mandater le comité sur les mesures d'urgence de la MRC de l'Île d'Orléans pour établir le plan d'action pour la planification avec échéances

et responsables pour la rédaction du plan de mesure d'urgence en tenant compte également de la situation d'une fermeture prolongée du pont de l'Île;

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans s'engage à collaborer avec les autres municipalités et la MRC de l'Île d'Orléans pour s'assurer d'une mise en commun efficace des toutes les informations pertinentes à l'établissement d'un plan de mesure d'urgence tout en tenant compte de la situation d'une fermeture prolongée du pont de l'Île;

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans s'engage à préserver la confidentialité de toutes informations qui sera recueillie dans le processus qui suivra l'application de la présente résolution.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 9 **Varia**

- a) M.R.C.;
- b) Rapports des activités des élus;

Item 10 **Période de questions**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 40 et se termine à 20 h 45 pour une durée de 5 minutes.

**015-062**

Item 11 **Levée de la séance**

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion appuyée par Natasha Bouchard St-Amant, il est 20 h 45.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

\* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.